

Le jour de sainte Agnès et les couches d'Anne de Bretagne

Tout le monde sait que, malgré ses multiples tentatives de donner un dauphin à la France, Anne de Bretagne ne laissa que deux filles, les princesses Claude et Renée. On a été longtemps moins fixé sur le détail des grossesses qui ont échoué. Combien et quand ? Le Roux de Lincy a compté huit enfants portés à terme, quatre de chaque mariage. Les travaux d'Yvonne Labande-Mailfert ont permis plus de précisions en ce qui concerne le règne de Charles VIII. Nous ne sommes plus tenus, intercalant un François entre Charles, né le 8 septembre 1496, et la fille (Anne ?), née le 20 mars 1498, de croire que la jeune reine réussit le prodige d'accoucher trois fois en dix-huit mois. Dix mois après la naissance de Charles-Orland le 10 octobre 1492, la reine perdit un enfant mâle à deux mois de son terme. En avril 1495 une fille vint au monde, peut-être avant terme. Il faut donc compter cinq enfants, nés successivement en 1492, 1493, 1495, 1496 et 1498, dont un seul viable. La documentation de ces événements est, sinon abondante dans chaque cas, du moins concluante¹.

Le mariage avec Louis XII, célébré le 7 janvier 1499, fut suivi le 13 octobre de la naissance à Romorantin de Claude, future femme de François I^{er}. La suite est un peu floue. D'après de Maulde, «la reine Anne donna successivement le jour à deux enfants morts-nés, qu'on croit des fils»². Bridge évoque «a long succession of miscarriages and still-born babes»³. L'opinion générale suit Le Roux de Lincy, qui dressa le bilan suivant : le 21 janvier 1503, naissance d'un fils mort-né ; le 20 octobre 1510, naissance d'une fille, Renée ; le 21 janvier 1512, naissance d'un fils mort-né⁴. La coïncidence de deux de ces dates ne frappa pas, la coïncidence n'étant plus, depuis l'avènement de l'esprit scientifique, une chose en soi troublante. Ce qui aurait dû frapper, c'était le silence des sources : ni chro-

¹ Y. LABANDE-MAILFERT, *Charles VIII et son milieu*, Paris, 1975, p. 473, n. 1.

² R. DE MAULDE, *Louise de Savoie et François I^{er}, trente ans de jeunesse*, Paris, 1895, p. 132.

³ J.S.C. BRIDGE, *A History of France from the Death of Louis XI*, Oxford, 1921, t. III, p. 205.

⁴ LE ROUX DE LINCY, *Vie de la Reine Anne de Bretagne*, Paris, 1860, t. I, p. 192-193.

niqueurs, ni historiens, ni ambassadeurs ne signalent aux années 1501-1504 une naissance royale. Et pourtant ces derniers étaient à l'affût. Le Vénitien Trivixan se vanta le 18 juillet 1500 d'avoir appris du roi que la reine était enceinte⁵. Quinze jours plus tard, il y apporta une correction : le roi avait quitté Lyon mécontent, car la reine n'était pas enceinte comme on avait cru⁶. Fausse couche ou simple erreur ? Preuve en tout cas que les ambassadeurs étaient toujours aux aguets et notaient les espérances mêmes déçues. En décembre 1504 le limier de Venise était de nouveau sur une piste, mais qui s'avéra déjà froide : «la reine n'est pas enceinte»⁷, écrivit-il, renchérissant le mois d'après : «la reine n'est certainement pas enceinte, et le Parlement veut que le roi reste en France, n'ayant pas de fils»⁸. Louis, en fait, n'était pas en état d'aller où que ce fût et faillit mourir à Blois au mois de mai suivant.

Il y eut en 1507 une grossesse royale dont on fait peu de cas, peut-être parce que Jean d'Auton, qui presque seul en parla, en escamota la fin. D'Auton avait suivi son souverain en Italie, à Gênes d'abord, puis à Milan et enfin à Savone, où Louis se rendit à la rencontre de Ferdinand d'Aragon, remontant de Naples. À Savone «nouvelles vindrent ... au Roy que la Roïne estoit grosse; lesquelles nouvelles apporta ung ... des gentishommes de la Roïne, auquel le Roy fist tres joyeuse chere, et fist publier les nouvelles par tous ses pays de dela les mons; dont furent faictz partout les feuz de joie»⁹. Ces nouvelles ne faisaient que confirmer ce que le roi savoit certainement depuis un moment déjà. La reine lui écrivait très fréquemment et le mettait au courant d'une nouvelle grossesse dès que ses soupçons s'affirmaient. Louis, ouvert et familier, gardait rarement la chose pour lui ; ainsi le 20 mars 1510 il montra au Florentin Nasi une lettre autographe de sa femme où elle lui annonçait avec détails à l'appui qu'elle pensait être enceinte¹⁰. La nouvelle apportée à Savone était certainement de l'éveil de l'enfant, confirmation officielle de la grossesse, qui permettait de la rendre publique. L'ambassadeur de Venise, qui rend visite à la reine en juillet, parle d'un accouchement prochain, d'où il faut sans doute conclure qu'elle était assez forte¹¹. De cette grossesse Jean d'Auton ne dit plus mot. Il représente le roi à son retour d'Italie s'attardant quelques semaines à Lyon,

⁵ M. SANUTO, *I Diarii*, Venise, 1879-1903, t. III, c. 542.

⁶ *Idem*, t. III, c. 643.

⁷ *Idem*, t. VI, c. 119.

⁸ *Idem*, t. VI, c. 124.

⁹ Jean d'AUTON, *Chroniques de Louis XII*, pub. R. de Maulde, Paris, 1889, t. IV, p. 355.

¹⁰ CANESTRINI et DESJARDINS, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Paris, 1859, t. II, p. 484.

¹¹ SANUTO, t. VII, c. 126.

puis suivant sa femme à Blois où «a toute joye et lysesse passa son yver»¹². Ce voile de discrétion est déchiré dans une dépêche de Lyon datée simplement d'octobre et affirmant comme sûr et certain que la reine, à un mois de son terme, fut délivrée d'une fille (non viable il va sans dire), chose que le roi, en homme sage et désirant un fils, prit en patience¹³. En voilà pour la joie et la liesse.

Quant aux grossesses de 1510 et 1512 – surtout la dernière – elles méritèrent des bulletins presque hebdomadaires de la part des Autrichiens. Andrea da Borgo était des plus zélés. Quand début juillet 1511 il n'obtint pas de la reine la confirmation souhaitée («sa coustume aussi est à non le dire jamais jusques l'on le voit»¹⁴), il alla s'adresser au roi, dont la bonhomie – ou l'indiscrétion – était connue, qui lui laissa comprendre à demi-mot que tous les espoirs étaient permis. Très vite les précautions se multiplièrent, la reine gardait la chambre – crainte d'une fausse couche ? – les affaires internationales étaient mises au ralenti¹⁵. Ce cap passé, ce fut l'éveil de l'enfant¹⁶, puis la corpulence croissante de la reine¹⁷ qui alimentèrent les dépêches envoyées à Malines, jusqu'au jour où Jean le Veau annonça : «Le jour devant hier qui fut le 21 de ce mois à trois heures apres midi la Royenne se delivra d'ung fils lequel n'eust point de vye, dont le Roy fut bien dolant»¹⁸. Le 21 janvier est la fête de sainte Agnès, comme le nota dans son *Journal* Louise de Savoie, s'abstenant malheureusement de préciser l'année de l'événement dont elle voulait rappeler l'insigne importance : «Anne Reyne de France à Blois le iour de sainte Agnes 21 de janvier eut un Filz, mais il ne pouvait retarder l'exaltation de mon Cesar, car il avoit faute de vie, en ce temps j'estois à Amboise dans ma chambre, et le pauvre M. qui a servy mon Filz et moy en tres-humble et loyale perseverance m'en apporta les nouvelles»¹⁹.

Étant donné l'intérêt intense porté par toutes les cours d'Europe à la succession de Louis XII, intérêt que les ambassadeurs entretiennent avec un luxe croissant de détails, qu'il s'agisse d'espoirs couronnés ou déçus, il

¹² D'AUTON, t. IV, p. 388.

¹³ SANUTO, t. VII, c. 165.

¹⁴ A. LE GLAY, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, Paris, 1845, t. I, p. 415.

¹⁵ *Idem*, t. I, p. 422.

¹⁶ *Lettres du Roy Louis XII et du Cardinal Georges d'Amboise*, pub. D. Godefroy, Bruxelles, 1712, t. III, p. 56.

¹⁷ *Idem*, t. III, p. 36 et 115.

¹⁸ *Idem*, t. III, p. 127.

¹⁹ Louise de Savoie, *Journal*, dans S. GUICHENON, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Lyon, 1660, t. II, p. 457.

est impossible qu'Anne de Bretagne ait pu donner le jour, dans les premières années du XVI^e siècle, à un fils mort-né sans qu'aucune source contemporaine n'en porte trace. Prenons les années une à une. La reine n'a pas pu accoucher en janvier 1501, car en juillet 1500 elle n'était pas enceinte ; le roi le dit et on peut lui faire confiance. De plus, en janvier la ville de Paris lui préparait une entrée solennelle, annoncée le 14 comme devant avoir lieu «en bref»²⁰. Six mois plus tard, en août 1501, on essayait de mettre sur pied le mariage franco-autrichien. D'après de Maulde la reine «paraissait grosse»²¹. Une grossesse d'au moins trois mois se serait sue à la cour et aurait certainement projeté une ombre sur les négociations en cours, qui en fait aboutirent sans problème apparent le 10 août en un traité de mariage entre la petite Claude de France et le plus petit Charles de Gand. Le 13 septembre la reine repartit vers la Loire tandis que le roi alla chasser en Dauphiné. Le 12 octobre il reçut des mains de deux Minimes envoyés de Tours par saint François de Paule «une haire tissée de poil de cheval et doze cierges de cire vierge»²². Le roi refila la haire à un courtisan et garda les cierges du Bonhomme, auxquels «on attribuait universellement un caractère miraculeux, surtout pour aider au travail des femmes en couches. Or la reine, ajoute de Maulde, sans indiquer de source, «était grosse de nouveau»²³. On se demande dans ce cas pourquoi le saint homme envoya les cierges à Lyon et au roi, alors que la reine, qui risquait plus d'en avoir besoin, se trouvait sur la Loire à quelques lieues en amont du couvent. Admettons que les frères, cheminant lentement à pied, fussent partis avant d'apprendre que la reine remontait à Blois. L'obstacle rédhibitoire à la possibilité d'une grossesse cet hiver-là est le passage début décembre à Blois de l'archiduc Philippe et de sa femme Juana de Castille, et les récits qui en furent faits. Il reste deux comptes-rendus (sans compter celui de Jean d'Auton) qui décrivent dans le plus grand détail l'arrivée des souverains et leur accueil par Louis XII et Anne de Bretagne²⁴. Le Bourguignon Antoine de Lalaing note jusqu'aux robes que porta la reine en différentes occasions ; il est inconcevable qu'il n'eût pas remarqué, et signalé, une grossesse de près de huit mois qui risquait de dévaloriser sérieusement la fiancée de deux ans qu'on présenta à ses futurs beaux-parents et qui pleura si fort qu'il fallut la sortir de la pièce. Le

²⁰ *Le Cérémonial François*, pub. Th. et D. GODEFROY, Paris, 1649, t. I, p. 686. L'entrée fut en fait annulée, mais elle n'aurait jamais été préparée si la reine avait été à quinze jours de son terme.

²¹ *Louise de Savoie et François I^{er}*, p. 135.

²² Jean D'AUTON, t. II, p. 147.

²³ *Idem*, t. II, p. 147, n. 3.

²⁴ Voir dans *Le Cérémonial François*, «L'arrivée des souverains des Pays Bas en France», t. II, p. 713 sqq., et le récit d'Antoine de Lalaing dans *Voyages des souverains des Pays Bas*, pub. M. GACHARD, 1876, t. I, p. 135 sqq.

silence cumulatif de Jean d'Auton, de l'anonyme du *Cérémonial François* et d'Antoine de Lalaing est déjà probant. Il faut y ajouter une courte phrase insérée dans une dépêche envoyée en février de Paris où le roi passait deux mois à s'occuper de réformes judiciaires : «la raina de certo è graveda»²⁵. Elle était apparemment restée à Blois, puisque l'ambassadeur ajoute aussitôt : «il roy è li in Paris». Tout ce que disent les ambassadeurs n'est pas parole d'Évangile, ils répètent comme tout le monde les «on-dit» de la garde-robe et de la rue. Néanmoins le fait que celui-ci se trouvait à ce moment dans l'entourage même du roi, seule source fiable d'informations de cette sorte, augmente sa crédibilité. De toute façon, qu'il s'agisse d'une grossesse qui se termina sous peu par une fausse couche, ou d'un bruit sans fondement, les conclusions qui en découlent sont les mêmes : un homme fréquentant la cour ne pouvait alléguer en février que la reine de France était enceinte si elle avait accouché le 21 janvier d'avant.

Reste l'hiver de 1502-1503, celui que favorisent ceux qui suivent les traces de Leroux de Lincy. Cette année encore l'ambassadeur de Venise suit pas à pas le roi dans ses déplacements et ne souffle mot de grossesse, encore moins d'accouchement. Mais l'itinéraire lui-même semble exclure cet hiver-là la possibilité d'une naissance royale. Pendant son mariage avec Charles VIII les couches d'Anne de Bretagne se faisaient toujours au Plessis-lès-Tours, à l'exception de l'année qu'elle passa à Moulins, en l'absence du roi en Italie. Le nouveau règne brisa ces habitudes et en établit d'autres. On connaît la prédilection de Louis XII pour le château de famille. Hormis Claude qui vit le jour à Romorantin, le roi étant à Naples et le château de Blois en reconstruction, les enfants du couple naquirent à Blois et la reine s'y installa longtemps à l'avance pour éviter les voyages pendant les derniers trois ou quatre mois de grossesse. Or, en septembre 1502 le roi revenait d'Italie et la reine alla l'attendre dans les environs de Grenoble, d'où ils remontèrent ensemble à Lyon²⁶. Vers la mi-octobre le départ pour Loches (à ce moment le lieu le moins pestiféré de France) fut remis parce que la reine souffrait de coliques²⁷. Le 23 elle était toujours mal portante²⁸. Le 30 elle paraissait mieux et les cortèges royaux s'ébranlèrent. Le bruit courait que le roi, après avoir embrassé sa fille, retournerait passer Noël à Lyon. En fait, on passa les fêtes tranquillement à Loches²⁹, tout en parlant constamment de repartir à Lyon «pour les affaires du Royaume [de Naples]»³⁰. Le 2 janvier le roi se rendit à Montrichard et de là le 15 à Blois,

²⁵ SANUTO, t. IV, c. 239.

²⁶ D' AUTON, t. IV, p. 355.

²⁷ SANUTO, t. IV, c. 397.

²⁸ *Idem*, t. IV, c. 413.

²⁹ *Idem*, t. IV, c. 601 et 647.

³⁰ *Idem*, t. IV, c. 581.

où il s'alita avec la goutte, tout en s'inquiétant de ne pouvoir aller au-devant de l'archiduc, qui repassait d'Espagne par Perpignan et Lyon en route pour la Savoie. À la date fatidique du 21 janvier il était toujours malade à Blois, alors que la reine paraît s'être attardée à Loches avec sa fille, car en février le roi y alla lui rendre visite – c'était à son tour d'être «indisposita»³¹. Peut-être les ramena-t-il à Blois, car le 10 il était de retour après une absence de cinq jours³² et c'est de Blois que les souverains partirent finalement mi-mars, tous les deux en litière, pour aller retrouver l'archiduc à Lyon. Les «indispositions» et «coliques» qui marquèrent cet hiver ne cachaient certainement pas une grossesse ; les ambassadeurs n'étaient pas dupes et employaient à escient un vocabulaire précis. Quant à 1504³³, n'en parlons pas, Anne de Bretagne passa janvier et février à Lyon au chevet de Louis XII, dont le moral était bas et l'état de santé alarmant.

Ce tour d'horizon au bilan négatif nous ramène à Le Roux de Lincy, qui le premier avança la date de 1503 et qui a été le seul à l'étayer d'un témoignage contemporain. Voyons ce qu'il en dit : «Le premier fils issu du mariage de Louis XII avec la reine vint au monde le 21 janvier 1503, après le voyage que fit Anne de Bretagne dans le Dauphiné et à Lyon, mais il mourut en naissant (1) ; le même sort était réservé au second, qui vint au monde le 21 janvier 1512»³⁴. La question n'est pas rendue plus claire par une erreur dans le numérotage des notes. À la note (1) on lit : «Saint-Gelais de Montlieu, *Histoire de Louis XII*, &c, p. 145», passage qui, loin de parler d'événements de 1503, raconte la peste qui sévissait à Romorantin en 1499 et que Le Roux de Lincy mentionne à la phrase suivante. Il est évident que c'est la note (2) qui se rapporte au premier renvoi : «Voici en quels termes Louise de Savoie, dans son journal, a enregistré ce triste accouchement : "Le 24 octobre 1502, le petit chien Hapegué, qui estoit de bonne amour et loyal à son maistre, mourut à Bleré. – Anne, reine de France, à Blois, le jour de Sainte Agnès, 21 janvier, eut un fils, mais il ne pouvoit retarder l'exaltation de mon Caesar, car il avoit faute de vie, &c.", Journal, &c»³⁵. La date de l'édition du *Journal* dont s'est servi Le Roux de Lincy n'est pas précisée ici, et si ce renseignement est fourni ailleurs, il m'a échappé. Or, en 1860 l'historien en avait le choix de cinq,

³¹ *Idem*, t. IV, p. 760. Jean d'Auton écrit : «La feste de Noel passée, le Roy partit de Loches et s'en alla a Bloys dedans son chasteau ... et la, avecques la Royne et madame Glaude, sa fille, demeura jusques a la fin du mois de feuvrier» [III, p. 100], mais d'Auton ne suivait pas toujours le roi et se contentait parfois d'approximations. De Maulde note que Louis était à Pontlevoy le 8 janvier [idem, note 3], fait que ne mentionnent ni d'Auton, ni le Vénitien.

³² SANUTO, t. IV, c. 760.

³³ G. TOUDOUZE, *Anne de Bretagne, duchesse et reine*, Paris, 1938.

³⁴ *Vie d'Anne de Bretagne*, t. I, p. 192-193.

³⁵ *Idem*, n. 2.

et c'est à travers la filiation de ces éditions qu'on peut, je crois, suivre la genèse d'une erreur. Guichenon, qui, en 1660, fut le premier à publier le *Journal* dans son *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, reproduisit assez fidèlement un manuscrit du XVI^e siècle, aujourd'hui perdu, mais qui paraît nous avoir livré le texte même qu'en 1522 la duchesse d'Angoulême rédigea, ou fit rédiger, d'après des notes prises au fil des années³⁶. Elle choisit, pour mieux souligner les concordances astrologiques et providentielles entre les événements, de préférence à un ordre strictement chronologique, un classement par mois. Cela choqua le siècle des lumières et en 1753 l'abbé C.-F. Lambert réédita le *Journal* en lui imposant l'ordre chronologique qui lui manquait et qu'appelait la raison³⁷. Ainsi, au lieu de commencer par les faits marquants de la vie de la duchesse, qui se trouvaient se grouper au mois de janvier, il débuta alors par la naissance de Maximilien d'Autriche, événement qui la toucha fort peu. La naissance du fils mort-né d'Anne de Bretagne ne portant pas d'indication d'année, et les recherches de l'abbé Lambert n'en ayant pas révélé, il relégua ce fait, très correctement, en hors d'oeuvre, à la fin, avec une note explicative³⁸. Petitot, en 1826, se fit fort d'insérer l'article entre la mort en octobre 1502 du petit chien Hapeguay, si fidèle à son maître, et le mariage de François et Claude, qui porte la date erronée de 1507. Toutefois lui aussi ajouta en note que la date de cette naissance n'était pas connue³⁹. En 1836, nouvelle édition du *Journal*, donnée par J.-A.-C. Buchon, qui supprima la note, invitant le lecteur à passer sans heurt du 24 octobre 1502 au 21 janvier «suivant», donc 1503⁴⁰. Son exemple fut suivi en 1854 par Michaud et Poujoulat, dans leur *Nouvelle Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, édition dans laquelle Le Roux de Lincy consulta le *Panégyric* de Jean Bouchet⁴¹. La fameuse date paraît donc due à une série d'éditions plus insuffisantes les unes que les autres et à une lecture trop rapide de la dernière. Le Roux de Lincy donna un autre tour à la vis en sortant les deux passages de leur contexte – un contexte déjà entièrement factice (dans l'édition Guichenon ils sont séparés de cinq

³⁶ Voir H. HAUSER, «Le *Journal* de Louise de Savoie», dans *Revue historique*, LXXXVI, 1904, p. 280-303.

³⁷ *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellai, ... auxquels on a joint les Mémoires du maréchal de Fleuranges ... et le Journal de Louise de Savoie*, texte consulté dans la *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, XVI, Londres, 1786.

³⁸ «L'année est incertaine ; elle n'est point marquée dans le Père Anselme, qui dit seulement qu'Anne eut deux fils morts au berceau», *Collection universelle*, etc, p. 434.

³⁹ *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, pub. Petitot, Paris, 1826, XVI, p. 390.

⁴⁰ *Choix des chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, pub. J.-A.-C. BUCHON, 1836, t. XI, p. 295.

⁴¹ *Vie d'Anne de Bretagne*, I, p. 42.

pages) – et en les citant comme s'ils avaient été écrits d'un seul trait de plume : «Voici en quels termes Louise de Savoie ... a enregistré ce triste accouchement». Le rapprochement des deux morts, du chien et de l'enfant, fait sur la page depuis Petitot, acquiert chez Le Roux de Lincy une dimension morale. Louise de Savoie, dont on connaît assez le manque de tendresse pour la reine, en est encore rabaissée ; c'est une injustice dont elle n'avait pas besoin.

Pourquoi d'ailleurs chercher midi à quatorze heures ? Si Jean Le Veau annonce à Marguerite d'Autriche la naissance d'un fils de France mort-né, et si Louise de Savoie glousse de joie en rappelant un événement tout semblable, pourquoi ne s'agirait-il pas du même ? Le passage se trouve dans l'édition Guichenon parfaitement placé – s'il s'agit de 1512 – entre la naissance d'Anne de Bretagne le 26 janvier 1476 (1477 n.s.)⁴² et l'entrée solennelle du duc de Valois à Cognac le 4 janvier 1514. «En ce temps», continue celle qui était à l'époque comtesse d'Angoulême, «j'estois à Amboise en ma chambre». Elle y était effectivement. Après avoir passé l'été et l'automne de 1511 à Alençon avec sa fille, elle revint à Amboise, toujours avec Marguerite, pour surveiller les couches de la reine. Sa cavalcade arriva le 10 décembre au soir, traversant les rues à la lumière des flambeaux payés par la ville⁴³. Ce même mois, elle maria Souveraine, la dernière des bâtardes de son mari ; le roi et la reine mirent leurs noms au contrat⁴⁴. Quant au pauvre Monsieur qui lui apporta la nouvelle, tout le monde y a vu Jean de Saint-Gelais, ce qui paraît vraisemblable. Et bien qu'on associe Saint-Gelais avec l'âpre lutte qui opposa de 1500 à 1505 la comtesse et le maréchal de Gié, on sait qu'il continuait de fréquenter la cour dans l'espoir de rentrer en faveur. Ce n'était pas un homme qui renonçait, son *Histoire de Louis XII* en est la preuve, et en l'hiver de 1510-1511 il l'écrivait toujours, puisqu'il décrit, avec des détails qu'on ne connaît que par lui, la naissance et le baptême de Renée. Lorsque Louise rédigea ce passage du *Journal* il était sûrement mort, le regret y perce. Au moins en s'associant à son triomphe il lui laissa un bon souvenir avant de tirer sa dernière révérence.

L'absence de l'année, qui n'a rien d'exceptionnel dans le *Journal*, paraît due à une simple inadvertance. Louise de Savoie omit sept fois le millésime, souvent en rappelant des événements de première importance, gravés à jamais dans sa mémoire : la mort de son mari, le sacre de son fils, la frayeur qui la saisit lorsque la haquenée s'emballa, emportant ce même fils à travers champs. Elle manque aussi de noter l'année, facile à vérifier,

⁴² Guichenon a imprimé par erreur 1576.

⁴³ C. CHEVALIER, *Inventaire des archives de la ville d'Amboise*, Tours, 1874, p. 213.

⁴⁴ J. BERNIER, *Histoire de Blois*, Paris, 1682, p. 444-445.

de la bataille d'Agnadel, comme celle où mourut le cardinal d'Amboise. Ces trous peuvent provenir de la comtesse elle-même, du secrétaire, d'un copiste ; celui qui accompagne l'accouchement d'Anne de Bretagne ressort aujourd'hui pour la seule raison que les éditeurs ont bouché tous les autres. Par contre le cri de triomphe, comparé par Hauser au rugissement de la bête fauve⁴⁵, qui fut poussé par Louise au reçu de la nouvelle, a un poids réel et s'explique beaucoup mieux en 1512, alors qu'elle approche du but, qu'à une époque où une déconvenue pouvait être suivie l'an d'après par une délivrance heureuse. L'accident de 1512, étant donné l'âge de la reine et son état de santé, ouvrait au duc de Valois la voie du trône. Plus rien, en effet, ne pouvait retarder l'exaltation de son César, et Louise le savait (les inquiétudes passagères provoquées en 1514 par le mariage avec Mary Tudor furent vite oubliées).

Une image bien connue, montrant une jeune femme nimbée qui présente le duc de Valois au Christ crucifié⁴⁶, vient encore à l'appui de l'argument qu'il n'y eut jamais qu'un 21 janvier dans la vie des Angoulême. Elle illustre un manuscrit qui ne contient de plus qu'une prière et un poème et qui fut apparemment offert par François Demoulins, précepteur du jeune prince, à son élève pour ses dix-huit ans, qu'il atteignit en septembre 1512. Sortant de sous le bras de la jeune femme flotte une banderole avec la légende «S. Agnès 1512», indiquant que la faveur de la sainte, cette année là, permit aux espoirs du prince et de sa mère de se muer en espérance, l'espérance du Psaume 71, justement, qui forme la trame de la prière adressée par François au Christ et qui se trouve sur la page d'en face. L'analyse si pénétrante consacrée par Anne-Marie Le Coq à ce manuscrit, avec son ensemble image-prière-poème qui se complètent et se renforcent, souligne l'importance critique de la naissance de 1512, la seule qui méritât que Louise de Savoie la commémore dans son *Journal*⁴⁷.

N'oublions pas non plus que les dates, pour Louise, comme pour ses contemporains, étaient lourdes de sens. C'est avec émerveillement qu'elle pèse dans la balance la mort de son mari et l'avènement de son fils, tous les deux survenus un 1^{er} janvier; ou encore qu'elle se retrouve à deux reprises avec saint Paul sur le chemin de Damas, la première quand son fils échappe à un danger mortel, la seconde quand il est sacré roi de France. Plus tard elle poussera la chose jusqu'à voir «quelque similitude» entre ses petits-fils nés, l'un le dernier jour de février, l'autre le 31 mars⁴⁸.

⁴⁵ H. HAUSER, p. 301.

⁴⁶ Bibl. nat., ms. lat. 8396, f. 1.

⁴⁷ A.-M. LE COQ, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, 1987, p. 127-138.

⁴⁸ *Journal*, pub. GUICHENON, p. 458.

Comment cette femme, si Anne de Bretagne avait accouché deux fois le 21 janvier, jour de sainte Agnès, ne se serait-elle penchée sur le sens de ce mystère, dans lequel elle aurait sans doute vu la main de Dieu «protecteur des femmes veuves et défenseur des orphelins»? On peut lui faire confiance: tout ce qui compta dans sa vie, elle le nota, même de façon détournée ou ambiguë, comme le souvenir nostalgique qu'elle voua au «pauvre M. qui a servy mon Filz et moy en tres-humble et loyale perseverance». Son *Journal* est en parfait accord avec le témoignage des ambassadeurs, partageant leur silence en 1503, et en 1512 venant à l'appui de leur loquacité.

Pauline MATARASSO

RÉSUMÉ

Anne de Bretagne eut de son second mariage avec Louis XII deux fils morts-nés et les deux filles que l'on connaît. C'est du moins l'opinion reçue. Les fils seraient tous deux nés le 21 janvier, fête de sainte Agnès, le premier en 1503, le second en 1512. Cette dernière grossesse de la reine ne fait aucun doute: elle fut surveillée de près depuis juillet 1511 jusqu'à sa triste fin par les ambassadeurs de Marguerite d'Autriche. Celle de 1502-1503 par contre ne paraît dans aucune source contemporaine; elle doit sa place dans l'histoire à une lecture tendancieuse du *Journal* de Louise de Savoie, consulté non dans l'édition originale de Guichenon, mais dans une des cinq qui se succédèrent, de plus en plus défectueuses, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Anne de Bretagne, croyons-nous, ne donna qu'une fois naissance à un fils de France, malheureusement mort né, et ceci en 1512, deux ans avant sa propre mort.